

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en exercice : 19  
Date de la convocation : 29/11/2022  
Votes exprimés : 16

**Séance 5 décembre 2022**

Le 5 décembre 2022 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERNONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présence et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, maire,

**PRESENTS** : J. DUBOUT (maire) – E. MARTIN – P. HEIDELBERGER – D. ROTH (Adjoints) - N. BLOUQUY – L. TAQUET – C. PAUGET – P. STEINMANN – F. PERRET – R. MERLEAU – M. BIRNER – J. PETRY – C. ROBERT

**ABSENTES EXCUSEES** : E. HEIDRICH (procuration à P. HEIDELBERGER) - M.A. SOLETTI (procuration à N. BLOUQUY)

**ABSENTS** : D. DEVISICOURT – J.L. FERVEL – R. PERRET

Secrétaire de séance : Jocelyne PETRY

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVITUDES AU PROFIT  
D'ENEDIS PAR ACTE NOTARIE**

Il est porté à la connaissance du conseil municipal les documents suivants :

- Convention de servitudes ;
- Procuration donnée au notaire ;

Régularisées entre la société ENEDIS et le Maire de la Commune de Versonnex le 28 mars 2022 pour constituer des droits réels nécessaires aux besoins de la distribution publique d'électricité sur les parcelles suivantes appartenant à notre commune :

**Commune de Versonnex**  
**Section AE n°0134**  
**Moyennant une indemnité de 15 €**

Cette convention prévoit une réitération par acte notarié et pour des questions de commodité, il est proposé une représentation du maire par procuration de ce dernier (ci-après « MANDANT ») au profit de tout collaborateur de l'office de Maître Antoine RODRIGUES, notaire à 74000 ANNECY, 4 route de Vignières (ci-après « MANDATAIRE »), à l'effet de :

- SIGNER tout acte contenant convention de servitudes créant des droits réels pour les besoins de la distribution publique d'électricité au profit de la société dénommée ENEDIS, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 270037000 EUROS, ayant son siège social à PARIS LA DEFENSE CEDEX (92079), Place des Carolles, identifiée au SIREN sous le numéro 444608442 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE (92000), à la charge de toute parcelle lui appartenant.
- FAIRE toutes déclarations ;

- PASSER et SIGNER tout acte et pièce, élire domicile, et généralement faire le nécessaire.  
Le MANDATAIRE sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura fait en vertu des présentes et des déclarations du MANDANT par le seul fait de l'accomplissement de l'opération, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Après avoir délibéré à l'unanimité,

### LE CONSEIL MUNICIPAL

**AUTORISE** le Maire à signer l'acte notarié constituant ces droits et tout autre document nécessaire à l'opération, personnellement ou pour des questions de commodité, par procuration au profit de tout collaborateur de l'office de Maître Antoine RODRIGUES, notaire à 74000 ANNECY, 4, Route de Vignières.

**Rendu exécutoire**  
**Le 06/12/2022**  
**Publié**  
**Le 07/12/2022**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire.

